



Aux parents de
NOM PRENOM
Rue Numéro
Code_postal Localité

Lausanne, le 8 octobre 2026

Assemblée des parents de la Commission d'établissement de Marie Feyler

Madame, Monsieur,

Chaque établissement scolaire lausannois dispose d'une Commission d'établissement (CET). Cette commission réunit des représentantes et représentants des parents, de l'école, des associations du quartier et des autorités communales. Elle permet de discuter de la vie de l'établissement, proposer des idées ou réaliser des projets. Les séances sont publiques et se tiennent 4 à 8 fois par année.

La Commission d'établissement découle de la Loi sur l'enseignement obligatoire du Canton de Vaud (LEO).

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée des parents de la Commission d'établissement de votre enfant :

Mardi 3 novembre 2026 de 18h00 à 20h00

Centre socioculturel Prélaz-Valency

Chemin de Renens 12 C, 1004 Lausanne

Programme :

18h00 Saynètes avec les élèves

18h30 Assemblée des parents (service de garde de enfants sur inscription*)

- Présentation de la Commission d'établissement (CET) et de ses projets.
- **Élection des parents** membres de la CET pour la période 2026–2031. Les 6 sièges réservés aux parents seront renouvelés. Vous pourrez élire les parents qui vous représenteront à la CET et, si vous le voulez, proposer votre propre candidature. Les personnes candidates pourront se présenter brièvement avant l'élection.
- Sondage sur la **thématique à aborder** lors de la prochaine assemblée de parents.
- A l'issue de l'assemblée des parents : **tombola** organisée par la CET.

Vous trouverez plus d'informations dans le dépliant joint à cette lettre. Vous pouvez aussi consulter la page internet de la Commission d'établissement scolaire de votre enfant sur www.lausanne.ch/cet et vous inscrire à la newsletter.

Le Service des écoles et du parascolaire de la Ville de Lausanne se tient à votre disposition pour toute question par téléphone (021 315 64 18) ou par email (SEPCet@lausanne.ch).

Nous vous remercions de votre attention et espérons avoir suscité votre intérêt pour la vie de l'école de votre enfant. Nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Le président du Conseil
des établissements
lausannois



Xavier Roth
Conseiller municipal

Le directeur de
l'établissement primaire
Marie Feyler

Philippe Hofstetter

Le président de la
Commission d'établissement
Marie Feyler



Oleg Gafner



*Dès la fin de la représentation des élèves, la CET organise un service de garde d'enfants en âge de scolarité (1-6P), sur inscription préalable au moyen du QR-code.

Les responsables de ce service prendront en charge les enfants à la fin de la 1ère partie directement au Centre socioculturel et les accompagneront au collège de Valency où la garde aura lieu. La CET invite les parents à fournir à leur enfant un pique-nique pour cette période de garde.



Bulletin de candidature

Si vous souhaitez proposer votre candidature pour l'élection des parents à la Commission d'établissement, vous pouvez :

- compléter ce bulletin et le retourner par courriel à MarieFeyler@lausanne-cet.ch ou
- vous annoncer directement lors de la soirée avant l'élection des parents en apportant ce bulletin.

Nom : Prénom :

Adresse :

Email : Téléphone :

Nom et prénom de l'enfant / des enfants scolarisé(s) dans l'établissement :

.....

Collège :